



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Objet : mise en place de séances de cinéma accessibles à tous, avec aménagements pour les personnes en situation de handicap : ciné relax.

1. Contexte et objectifs

Dans le cadre de notre engagement en faveur de l'inclusion et de l'accessibilité culturelle, le CCAS de la Ville de Nîmes souhaite développer des séances de cinéma adaptées aux personnes en situation de handicap.

Ces séances auront pour objectif de garantir un accès équitable à la culture et au divertissement pour tous, en tenant compte des besoins spécifiques des spectateurs (personnes en situation de handicap moteur, auditif, visuel, cognitif, etc.).

Nous lançons donc cet appel à manifestation d'intérêt afin d'identifier un partenaire susceptible de nous accompagner dans le développement de ce projet à compter du mois de septembre 2025.

2. Public concerné

Ce projet s'adresse à un public varié, incluant :

- Les personnes en situation de handicap (auditif, visuel, moteur, cognitif, etc.)
- Le grand public souhaitant partager une expérience de cinéma inclusive
- Les associations et structures œuvrant dans le domaine du handicap

3. Caractéristiques des séances aménagées

Les séances devront inclure les aménagements suivants :

- Mise en place d'une séance par mois le mercredi après-midi et/ou le dimanche matin
- Sous-titrage spécifique pour les personnes sourdes et malentendantes
- Audiodescription pour les personnes aveugles et malvoyantes
- Accès PMR (personnes à mobilité réduite) et espace dédié aux fauteuils roulants
- Préférence pour une salle accessible en rez-de-chaussée
- Éclairage et volume sonore adaptés pour les personnes neuroatypiques
- Communication et signalétique adaptées
- Aucune publicité, ni bande annonce ne doit être diffusée avant le film
- Caisse dédiée pour l'achat des places de cinéma
- Tarif social proposé par le cinéma à l'ensemble des spectateurs « ciné relax »
- Gratuité des places de cinéma pour les 8 bénévoles
- Capacité de la salle : 199 places au minimum
- Places de stationnement PMR à proximité du cinéma

4. Profil du partenaire recherché

Nous recherchons un exploitant de cinéma pouvant contribuer au développement de ce projet.

5. Modalités de participation

Les structures intéressées sont invitées à soumettre leur manifestation d'intérêt en fournissant les informations suivantes :

- Présentation de l'organisme et de son engagement en faveur de l'accessibilité
- Modalités de collaboration et contribution potentielle au projet : document détaillé avec les aménagements proposés pour ces séances
- Références et expériences antérieures sur des projets similaires

6. Délais et contact

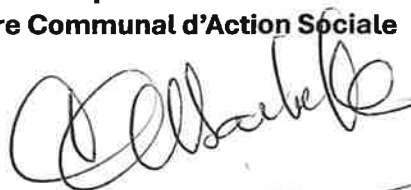
Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées **avant le 9 mai 2025** à l'adresse suivante :

CCAS de la Ville de Nîmes
14 rue des Chassaintes
CS 91008
30906 Nîmes Cedex 2

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le CCAS au 04.66.76.84.88 ou envoyer un mail à l'adresse suivante : ccas@ville-nimes.fr

Nous remercions par avance toutes les structures intéressées pour leur engagement en faveur d'un cinéma accessible à tous.

**L'adjointe au Maire
Vice-présidente du
Centre Communal d'Action Sociale**



Marie Chantal BARBUSSE



C.C.A.S.